



Mot du maire

Bonne année !

Au siècle dernier, les années 20 ont été baptisées « les années folles ». Espérons que 2020 qui se pointe le bout du nez soit synonyme d'une autre folie...celle-là plus positive :

...la folie de penser aux autres autant qu'on pense à soi...

...la folie de rencontrer réellement nos connaissances et amis plutôt que de les suivre sur les médias sociaux...

...la folie de sortir dehors et prendre l'air plutôt que prendre des médicaments lorsque c'est possible...

...la folie de briser votre routine de vie pour faire de la place à la nouveauté...

...la folie de bénévoler pour faire une différence pour nos concitoyens ou les personnes les plus vulnérables...

...la folie de donner du temps de qualité aux gens qui vous sont chers...

...la folie de surprendre votre entourage et de vous laisser surprendre par la vie...

...la folie de demeurer bienveillant et ouvert aux autres en ces années où on voit beaucoup d'individualisme

...la folie de rêver et l'énergie pour travailler à la réalisation de vos rêves.

Ainsi, pour 2020, je vous souhaite de vous laisser inspirer par les autres pour mettre en place les habitudes qui sont bonnes pour vous, que ce soit pour votre santé, votre vie familiale, votre vie professionnelle ou votre vie sociale. Mieux encore, je vous souhaite de rayonner auprès de votre entourage pour les contaminer positivement, afin qu'eux et elles aussi puissent devenir des modèles.

Je vous souhaite aussi la santé, la prospérité et la paix !

Claire Adam lance un album pour enfants

À la fin du mois de novembre dernier, Claire Adam, connue notamment pour être organiste à l'Église, lançait un album de chansons pour enfants. Cet album constitue la concrétisation d'un rêve qu'elle poursuivait depuis plusieurs années.

Il a été réalisé par Yan Veillette, un producteur et musicien talentueux natif de notre communauté. On souhaite le meilleur succès possible à Claire Magie dans la poursuite de son rêve. Vous pouvez vous procurer son album sur diverses plateformes numériques et sur CD.



Merci au comité d'embellissement pour les décorations des édifices municipaux

Encore une fois cette année, le comité d'embellissement s'est surpassé pour la décoration des édifices municipaux et points d'intérêts. Pensons aux décorations dans la courbe près de la Caisse populaire, la décoration du bureau et de la salle municipale, la pancarte d'accueil près de la caisse, etc. Tout ce travail a été réalisé par l'équipe coordonnée par Céline Gervais et Michel Marquis. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués pour rendre notre municipalité plus lumineuse à l'occasion des Fêtes et spécialement merci à monsieur Jean-Pierre Bergeron pour sa grande générosité; nous avons coupé sur sa terre plusieurs sapins afin de décorer le village.

Guy Veillette, maire



Budget 2020 de la municipalité

Chers concitoyens,

Chères concitoyennes,

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, les grandes lignes du budget de la municipalité pour la prochaine année. Bien que le dépôt du budget se fasse lors d'une séance publique, nous constatons que très peu de gens se déplacent pour prendre connaissance des divers projets prévus et de discuter de l'évolution tant des revenus que des dépenses. Ainsi, nous croyons très important de vous communiquer les grandes lignes du budget et de prendre un peu de votre temps pour vous présenter les grandes lignes qui orientent le Conseil municipal et l'équipe administrative dans la préparation de celui-ci. Je tiens à souligner au passage l'excellent travail de notre directeur général, Stéphane Bourassa, qui a dû assumer la préparation du budget, tenant compte de la vacance au poste de secrétaire-trésorière adjointe pendant la période automnale.

À chaque année, lorsque revient le temps d'élaborer le budget, le Conseil commence par regarder les dépenses que nous devons assumer au cours de la prochaine année. Parmi celles-là, il y a plusieurs postes budgétaires sur lesquels nous n'avons malheureusement aucun contrôle. Le coût de la Sûreté du Québec, les coûts liés au diésel, à l'électricité et au gaz naturel pour nos immeubles municipaux et l'éclairage public, les remboursements des divers emprunts, les coûts des divers contrats comme l'analyse d'eau potable, etc. Nous savons que plusieurs de ces postes de dépense sont liés à l'inflation ou sont augmentés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Nous analysons chaque poste de dépense en regardant l'évolution sur les 4 dernières années et ce, de façon très détaillée. Nous nous questionnons sur nos méthodes de travail, sur notre fonctionnement, sur les tarifs que nous imposons pour les divers services rendus à la population, sur les opportunités de réaliser certaines économies. Nous nous rappelons aussi que les priorités diffèrent pour chaque citoyen : certains accordent une grande importance à la culture et aux loisirs alors que pour d'autres, ce sont les routes et les rangs ; certains souhaitent une bibliothèque plus garnie, une piste cyclable digne de ce nom, des investissements pour prolonger l'aqueduc dans les rangs, un camp de jour mieux structuré pour nos enfants, des chemins et des trottoirs mieux dégagés (salés et sablés), etc. Bien que chaque opinion soit importante, nous ne pouvons malheureusement pas tout réaliser. Bien que nous n'ayons pas la prétention de dire que ce que nous faisons est parfait, nous tentons de faire le mieux possible, de façon logique et responsable. Nous devons faire certains choix, déchirants parfois.

Par la suite, nous nous questionnons sur les investissements en immobilisation que nous souhaitons réaliser au cours de la prochaine année. Nous analysons les divers programmes d'aide financière auprès desquels nous pouvons faire appel. Par ailleurs, il importe de savoir que nous ne pouvons pas réaliser des investissements dans n'importe quel secteur. Par exemple, dans le cadre de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ ou aussi appelée la Taxe d'accise sur l'essence), nous devons produire un plan d'intervention basé sur 4 priorités : 1- installation, mise aux normes ou mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux ; 2- études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales ; 3- renouvellement des conduites d'eau potable et d'égoût et 4- la voirie locale (rues, routes, ponts, ponceaux, etc.). Nous ne pouvons pas réaliser un projet de priorité 4 (voirie) si nous constatons un besoin dans les priorités 1, 2 ou 3. Afin de pouvoir bénéficier de ces programmes de subvention, la municipalité doit faire un investissement en infrastructures à même ses revenus. En ce qui a trait à l'enveloppe 2019-2023 du TECQ, nous devrions recevoir un montant légèrement supérieur à 1 M\$ mais le seuil d'investissement municipal se situe à environ 400 000 \$ à même le budget... de plus, les autres programmes d'aide financière contribuent généralement à la hauteur de 50 % des coûts. Certains subventionnent jusqu'à 75 % mais ils sont plutôt rares...c'est donc dire que nous devons à chaque fois emprunter et échelonner le remboursement de ces prêts relatifs aux immobilisations.

Sachez qu'avec la direction générale, nous travaillons une planification à long terme des investissements qui devront être faits, afin d'éviter les investissements « surprise » ou inattendus. Ainsi, nous devons prévoir à long terme le coût de remplacement des équipements (camions, pépinière, autopompe pour l'incendie, ...) et des infrastructures (rues, rangs,

Budget 2020 de la municipalité



équipements pour l'eau potable et l'assainissement, ...), de même que certains projets en lien avec notre développement domiciliaire ou notre développement économique. Notre stratégie consiste à planifier la réalisation de nouveaux projets au fur et à mesure que certains emprunts se terminent, afin d'éviter une augmentation du compte de taxes.

Aussi, nous tentons d'investir de façon parcimonieuse et responsable sur l'ensemble des secteurs d'activité de notre municipalité et non pas dans un seul secteur. Par exemple, à chaque année, nous consacrons un peu d'argent à la culture et aux équipements loisirs, un peu au développement économique, à la sécurité publique, à nos salles communautaires, à notre matériel roulant, à nos équipements d'incendie, au scellement de fissures dans l'asphalte, au creusage et nettoyage des fossés, etc... Cette façon de faire nous permet d'avancer de façon constante dans l'ensemble des éléments qui sont importants pour les citoyens et les citoyennes. Lentement mais sûrement et avec constance.

En ce qui a trait à l'évolution des revenus, nous tentons de limiter les augmentations de taxes à l'indice des prix à la consommation ou moins lorsque c'est possible. Nous préférons éviter un gel des taxes qui serait suivi par une trop grosse augmentation lors des années subséquentes. Ainsi, pour 2020, la taxe foncière générale subit une hausse de 0,012 \$ (1,2 cent du 100 \$ d'évaluation) et malgré les projets réalisés en cours d'année, le service de la dette n'a augmenté que de 0,005 \$ (0,5 cent du 100 \$ d'évaluation). Ainsi, pour une maison de 150 000 \$, c'est une hausse de 18,15 \$ de la taxe foncière générale et de 7,50 \$ de la taxe du service de la dette. Globalement, pour la même résidence, le compte de taxes subit une hausse de 45,70 \$ pour l'ensemble des services.

En 2020, le coût de l'enfouissement des ordures ménagères, de même que celui du recyclage augmente aussi de façon très importante. Il faut savoir que certaines obligations du ministère du Développement durable et de l'environnement obligent la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie à faire de façon précipitée des investissements en lien avec la constitution d'un fonds de réserve pour la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire situé à Champlain et qui dessert les municipalités de la MRC des Chenaux. Au niveau de la récupération, la baisse des prix obtenus par la vente des matières recyclables explique la baisse des revenus de la Régie. À titre d'exemple, alors qu'au cours des dernières années, une tonne de papier recyclé se vendait aux environs de 200 \$, la même tonne de papier se vend à environ 60 \$. L'augmentation des coûts liés au transport des matières résiduelles et du recyclage vient aussi expliquer cette hausse importante. Les dirigeants de la Régie de gestion des matières résiduelles sont à mettre en place un projet qui devrait contribuer à une augmentation des revenus autonomes de l'organisme, notamment par la récupération et la transformation de gaz naturel qui émane des divers sites.

La mise en commun de certains services est aussi évoquée afin de limiter la progression des dépenses, notamment par la création d'une ressource en ingénierie qui sera partagée entre les municipalités. Nous comptons ainsi diminuer le coût des services professionnels qui doivent être assumés, notamment lors de la réalisation de travaux liés aux infrastructures (subventionnés ou non...).

Bref, nous souhaitons que suite à la lecture des pages qui suivent, vous soyez mieux informés sur la gestion financière qui est faite de la municipalité. Soyez assurés que le Conseil municipal demeure attentif aux préoccupations des citoyens et des citoyennes. Nous vous rappelons qu'une séance publique se déroule à compter de 19h30 les premiers lundis du mois (ou certains mardis lorsque les lundis sont des congés fériés). Toute la population est la bienvenue pour en apprendre davantage sur la gestion municipale.

Au nom du Conseil municipal,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Guy Veillette', is positioned above the printed name of the mayor.

Guy Veillette, maire



Prévisions budgétaires 2020

	REVENUS
Recettes de taxes à l'ensemble	1 360 891\$
Tarification services aqueduc	134 309\$
Tarification services traitement eaux usées	58 984\$
Taxe vidange fosses septiques	37 733\$
Ordures, recyclage	139 270\$
Service de la dette au secteur	11 821\$
Total des taxes	1 743 008\$
Paiement tenant lieu taxes centre d'accueil	20 774\$
Paiement tenant lieu taxes centre de la petite enfance	4 382\$
Paiement tenant lieu taxes école	21 698\$
Paiement tenant lieu taxes terre publique	3 478\$
Péréquation	20 380\$
Total	70 712\$
Service 9-1-1	10 000\$
Autres revenus sources locales	15 302\$
Autres services rendus	50 200\$
Total	75 502\$
Autres revenus (permis/licences chiens/ARPE/ventes matériaux)	8 755\$
Droits de mutation immobilière	25 000\$
Droits sur les carrières et sablières	10 000\$
Amendes (cour municipale)	10 000\$
Intérêts	12 595\$
Total	66 350\$
Transferts relatifs à des ententes - fonctionnement	626 810\$
Subventions reliées aux immobilisations	969 541\$
Total	1 596 352\$
Financement à long terme des immobilisations	611 102\$
Appropriation du surplus	212 978\$
TOTAL DES RECETTES	4 264 578\$

Prévisions budgétaires 2020



	DÉPENSES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	506 280\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	225 513\$
TRANSPORT	
Voirie	157.268\$
Entrepôt Ata-sol	12 472\$
Machinerie et véhicules	217 509\$
Chemins d'hiver	113 017\$
Éclairage rue et circulation	15 020\$
Transport en commun et autres	7 675\$
Total	522 961\$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Eau potable	95 885\$
Assainissement - eaux usées	49 268\$
Total	145 153\$
COLLECTE TRANSPORT - ÉLIMINATION	
Ordures ménagères (collecte et transport)	63 100\$
Enfouissement sanitaire (ordures)	63 893\$
Cueillette sélective (recyclage)	77 540\$
Vidange fosses septiques	37 733\$
Total	242 266\$
QP MRC POUR OMH + Politique familiale	11 215\$
SUBVENTION ORGANISMES + Bourse Théodore-Baril + Services Fabrique	5 570\$
URBANISME - ZONAGE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - HORTICULTURE	64 550\$
LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire	32 632\$
Salle municipale	14 261\$
École Notre-Dame	31 162\$
Patinoire	6 756\$
Parc et terrains de jeux	15 647\$
Maison des jeunes	11 373\$
Gymnase	19 214\$
Maison Dupont	1 956\$
Bibliothèque	54 364\$
Autres (Parc rivière Batiscan, camp de jour, loisirs)	18 757\$
Total	206 122\$

Prévisions budgétaires 2020



FRAIS FINANCEMENT	
Capital	259 641\$
Intérêts	146 685\$
Total	406 326\$
TOTAL DES DÉPENSES	2 355 956\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT *	1 519 644\$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
	Total	Subvention	Emprunt	Fonds gén.
Équipement incendie : cylindre carbone + bunker	8 000\$			8 000\$
Équipement pour la Société d'histoire	500\$			500\$
Panneau indicateur et enregistreur de vitesse	5 000\$	2 500\$ MTQ		2 500\$
FDT (album photos, booster cellulaire, modules de jeux d'eau, panneau information)	20 000\$	13 700\$ MRC		6 300\$
Réfection avant du Centre communautaire	10 000\$			10 000\$
Changement du système informatique du bureau municipal	10 000\$			10 000\$
Plantation de nouveaux arbres, rue Notre-Dame	2 400\$			2 400\$
Route de gravier, rechargement de MG-20 des routes de la Tortue et Trépanier	45 000\$	32 250\$ PAV		12 750\$
Reconstruction d'un tronçon de la rue de l'Église (TECQ, seuil)	391 540\$		391 540\$	
Reconstruction d'un tronçon du Rang 2 Nord et rechargement MG-20 du rang Saint-Pierre	997204\$	498 602\$ AIRRL	498 602\$	
Rang 2 Nord, reconstruction de ponceaux	30 000\$	15 000\$ DÉPUTÉ		15 000\$
TOTAL	1 519 644\$	562 052\$	890 142\$	67 450\$

Variation des taux des différentes taxes pour l'exercice financier 2020

	2019	2020	Variation
Taxe foncière générale	0.7132/100\$ d'évaluation	0.7253/100\$ d'évaluation	0.012\$
Taxe service de la dette	0.144/100\$ d'évaluation	0.149/100\$ d'évaluation	0.005\$
Taxe d'enlèvement et transport des ordures	64.43\$/unité	65.46\$/unité	1.03\$
Taxe de recyclage	63.25\$/unité	83.02\$/unité	19.77\$
Taxe règlement 494 Aqueduc, 25% à l'ensemble	0.0011\$/100\$ d'évaluation	0.001\$/100\$ d'évaluation	(0.0001\$)
Taxe règlement 494 Assainissement, 25% à l'ensemble	0.0036\$/100\$ d'évaluation	0.0035\$/100 d'évaluation	(0.0001\$)
Taxe règlement 495 Mise aux normes, 25% à l'ensemble	0.01\$/100\$ d'évaluation	0.0095\$/100 d'évaluation	(0.0005\$)
Taxe du règlement des chiens	15\$/chien	15\$/chien	0\$
Taxe d'aqueduc - Tarif minimum au compteur	180\$/unité	180\$/unité	0\$
Taxe d'aqueduc - Surplus de 24 000 gallons	1.85\$/1000 gallons	1.85\$/1000 gallons	0\$
Taxe d'aqueduc desserte St-Maurice, tarif minimum		90\$/unité	90\$
Taxe d'aqueduc desserte St-Maurice, consommation		1.14\$/1000 gallons	1.14\$
Taxe d'aqueduc desserte St-Luc, tarif minimum	160\$/unité	160\$/unité	0\$
Taxe d'aqueduc desserte St-Luc, consommation	0.48\$/m3	0.48\$/m3	0\$
Taxe d'aqueduc desserte St-Luc, dette nouveau système à l'évaluation	0.041\$/100 dévaluation	0.041\$/100 d'évaluation	0\$
Taxe d'assainissement opérations	101\$/unité	101\$	0\$
Taxe vidange des fosses septiques		97\$/unité	97\$
Taxe règlement 435 - Services Philippe-Baril	16.00\$/m.l.	16\$/m.l.	0\$
Taxe règlement 459 - Rang 2 nord	509\$/unité	515\$/unité	6\$
Taxe règlement 468 - Chutes Nord	860.35\$/unité	1 022\$/unité	161.65\$
Taux global de taxation	1.0757/100\$	1.1060/100\$	0.0303\$



Avis public - Entrée en vigueur des règlements d'urbanisme

AVIS est, par la présente, donné par Stéphane Bourassa, directeur général de la Corporation municipale de Saint-Narcisse, que:

Conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement 2019-09-553 modifiant le plan d'urbanisme et le règlement 2019-09-554 modifiant le règlement de zonage ont fait l'objet d'un certificat de conformité de la MRC des Chenaux.

Ces règlements sont entrés en vigueur le 13 janvier 2020.

Donné à Saint-Narcisse, ce 13 janvier 2020.

Stéphane Bourassa, directeur général

Noël du Pauvre



Une fois de plus, les citoyens de Saint-Narcisse ont démontré leur grande générosité et leur solidarité envers les familles démunies de la municipalité, en permettant d'amasser 5 240 \$ lors du téléthon du Noël du Pauvre 2019. Une trentaine de familles dans le besoin, de Saint-Narcisse, ont bénéficié d'assistance avec vos dons, ce qui leur a permis de passer une période des Fêtes plus agréable.

Monsieur Jacques Dubreuil et son équipe de bénévoles tiennent à remercier chaleureusement tous les donateurs ainsi que les partenaires financiers, soit la Caisse Desjardins Mékinac-des Chenaux et la Municipalité, les commanditaires : Restaurant le Villageois et le Domaine de Joriane, sans oublier le Centre d'action bénévole de la Moraine qui permet l'accueil dans ses locaux le soir du téléthon.

Nous en profitons, par la même occasion, pour souhaiter à tous, nos meilleurs vœux de Santé, de Bonheur et de Prospérité pour l'année à venir.

M E R C I

Noël des enfants - Merci!

Le 1^{er} décembre dernier, les enfants de 0 à 8 ans de Saint-Narcisse ont eu la joie de recevoir le Père Noël accompagné de la Mère Noël et de la Fée des étoiles. Ce fut une belle activité où plus de 100 enfants ont reçu un cadeau et ont pu s'amuser dans les structures gonflables et aux diverses activités de bricolage et maquillage.

Cette activité ne peut avoir lieu sans le soutien financier de nos précieux partenaires qui ont contribué à l'événement:

- | | | |
|---|--|---------------------------------|
| - Municipalité de Saint-Narcisse | - Unicoop agricole | - Garage Normandin & Fils Inc. |
| - Harnois Énergie Dépanneur Saint- Narcisse | - BMR | - R. Beaudoin Électrique Ltée |
| - Les Entreprises J.P.G. Bergeron Inc. | - Comité des loisirs de St-Narcisse : | - Librairie Poirier |
| - L'Intermarché | - Restaurant de la Balle | - Omer De serres |
| - La Fabrique Gourmande | - Comité des loisirs de St-Luc-de Vin- | - Salon de Quilles Francheville |
| - La FADOQ de Saint-Narcisse | cennes | - Quillorama |
| - Joane Matteau Fleuriste | - Restaurant Le Villageois | - Place Biermans |
| - Garage Jean Trudel Inc. | - Machineries des Chenaux Inc. | - Laser Plus Trois-Rivières |

Un merci tout spécial au Père Noël, la Mère Noël et la Fée des Étoiles qui ont émerveillé les enfants par leur belle visite. Merci aussi aux bénévoles qui ont contribué au succès de la Fête. Un dernier merci aux parents qui ont répondu à l'invitation en remettant des denrées pour le Centre d'action bénévole de la Moraine. Dons utiles pour égayer ce temps de festivités pour les familles dans le besoin.

On se revoit dimanche le 6 décembre 2020!

Le comité du Noël des enfants de St-Narcisse et de St-Luc-de-Vincennes